

L'hon. M. POWER: Presque tous les fonds dont il a été question cet après-midi faisaient partie d'un seul crédit pour les années antérieures, démontrant qu'il est fort difficile d'établir une répartition appropriée.

M. BARBER: Quelle partie des \$15,400 votés fut dépensée l'an dernier.

L'hon. M. POWER: Le montant dépensé fut de \$3,500 laissant \$11,860 inutilisés.

M. McCANN: Qu'est-ce que ce ministère a accompli au sujet de l'épidémie de paralysie infantile au Canada l'an dernier? A-t-il fait quelque chose? Se propose-t-on de faire une étude approfondie de cette branche de l'épidémiologie?

L'hon. M. POWER: L'épidémiologiste du ministère a prié le Conseil médical du Canada d'étudier le sujet et d'en présenter les résultats en vue de leur publication. Lorsque ce travail sera achevé et que nous aurons tous les détails utiles qui permettent aux médecins de diagnostiquer plus aisément la maladie et qui fassent connaître les meilleures méthodes de traitement en cas d'urgence, ce livre sera publié et le ministère s'est engagé à le distribuer à tous les médecins du pays. C'est tout ce que nous avons fait jusqu'ici, je crois, relativement à cette maladie.

M. McCANN: Le ministère poursuit-il lui-même des recherches dans ce domaine particulier?

L'hon. M. POWER: Nous faisons des études sur le terrain dans certains cas mais pas dans celui-ci.

(Le crédit est adopté.)

Publicité et éducation sur l'hygiène, \$17,024.

M. McCANN: Quels progrès a-t-on réalisés dans l'établissement de ce service?

L'hon. M. POWER: La Commission du service civil a nommé quelqu'un hier.

M. McCANN: Ce service est appelé à devenir un des plus importants du ministère de la Santé nationale car la publicité qui est faite dans le pays sur les méthodes de traitement et sur les facilités qui existent pour le diagnostic et le traitement des maladies constitue un élément très important. Il y avait l'an dernier aux environs de la ville de Québec un certain nombre d'enfants qui souffraient de diphtérie. Des cas de ce genre ne devraient pas se produire car c'est une maladie que l'on peut parfaitement éviter et il suffirait de faire une campagne d'éducation et d'utiliser les moyens que nous avons à notre disposition pour empêcher qu'un seul enfant ne succombe à la diphtérie. J'en suis

[L'hon. M. Stirling.]

venu à la conclusion que c'était faute d'une campagne d'éducation dans le public sur les mesures à prendre dans les cas de diphtérie que tant d'enfants étaient morts l'année dernière de cette maladie dans la province de Québec et dans la région avoisinant la ville de Québec. Le service de publicité va avoir un immense champ d'action et bien que celui qui sera chargé de ce service n'ait été nommé qu'hier je conseille de le mettre à la tâche dès lundi pour commencer à faire l'éducation des gens dans ces régions.

L'hon. M. STIRLING: Quels sont les personnes que ce fonctionnaire va éduquer?

L'hon. M. POWER: Vous et moi, nous tous; le public. Nous en avons besoin.

L'hon. M. STIRLING: Comment va-t-on s'y prendre?

L'hon. M. POWER: Au moyen de causeries à la radio, d'articles dans les journaux, etc.

M. HEAPS: Le gouvernement provincial ne devrait-il pas, dans un cas comme celui que l'on vient de mentionner, intervenir avant que le gouvernement fédéral ne fasse quoi que ce soit? On pourrait accuser le gouvernement fédéral de violer les droits des provinces. Je regretterais vivement de voir une partie du pays souffrir d'une maladie qu'on peut éviter, surtout quand cette région est à proximité de la circonscription représentée par le ministre, mais je crois que nous pouvons nous fier à lui.

L'hon. M. POWER: Nous allons publier des brochures uniformes de façon que les gens de Québec en apprennent autant que ceux de Winnipeg ou d'autres parties du Canada.

M. BARBER: Combien a-t-on dépensé sur ce crédit l'année dernière?

L'hon. M. POWER: Rien. Le publiciste n'a été nommé qu'hier. Il a fallu un an à la Commission du service civil pour en trouver un.

M. BARBER: Qui est-il?

L'hon. M. POWER: Les journaux ont publié son nom avant que je le connaisse. C'est un M. F. W. Rowse.

M. McCANN: Qu'est-ce qui a retardé la nomination? Il a fallu six mois à la commission pour remplir un très important emploi du service public et cependant ce ne sont pas les bons candidats qui ont dû manquer. On m'a dit qu'il y avait eu plus de 200 postulants. C'est une honte qu'il ait fallu six mois pour faire cette nomination.